

Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°78

MAI
2021



NUMÉRO SPÉCIAL GEL

LE TEMPS DE L'URGENCE : SOUTENIR,
RECENSER, SE COORDONNER

Édito

L'ENGAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

Un épisode de gel sans précédent a touché tous les bassins de production de France. Notre département, dans la nuit du 7 au 8 avril dernier, a payé un lourd tribut. Cette gelée noire a impacté toutes les cultures avec une ampleur jamais vue de mémoire d'agriculteur.

C'est une gelée qui restera dans les annales avec des conséquences dramatiques pour notre profession.

Cette catastrophe climatique porte un coup supplémentaire au moral des agriculteurs bien entamé par la crise sanitaire.

La mobilisation générale de tous les acteurs, l'Etat, les parlementaires, les collectivités, les organisations professionnelles a été immédiate sur le terrain, avec comme priorité le soutien moral face à la détresse psychologique rencontrée, dans un contexte déjà tendu au sein de notre profession. Une pensée particulière est portée aux pluri-sinistrés et aux jeunes installés qui n'ont pas connu ces 5 dernières années une seule année normale de production face la récurrence de ces aléas.

La présence du Premier Ministre et du Ministre de l'agriculture, aux côtés d'agriculteurs sinistrés dans l'Hérault le 17 avril dernier, témoigne de la prise de conscience par l'Etat de l'ampleur de la catastrophe avec l'annonce d'un plan de soutien national exceptionnel couplé à des mesures de première urgence.

La Chambre d'agriculture a immédiatement mis en place la cellule de crise, engagé un recensement des sinistrés dès le 9 avril et apporté un appui aux multiples sollicitations des sinistrés.

Nous sommes encore au temps de la mobilisation, du recensement, du soutien et de la mise en place de mesures d'accompagnement d'urgence pour que notre agriculture se relève de ce coup fatal.

Mais nous devons, dès à présent, engager un travail pour l'avenir et la résilience de l'agriculture face à la gestion des risques, face à cette accélération vécue du changement climatique. Cela passe notamment par la refonte des dispositifs calamités et assurantiels qui ne répondent plus à la situation et la recherche-innovation pour trouver les solutions de demain.

Nous restons mobilisés.

L'enjeu de demain est une agriculture forte pour la souveraineté alimentaire de la France.

Jérôme DESPEY
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault



À Aumes le 17 avril, Jérôme Despey, Jean Castex, Julien de Normandie, François Boineau, Boris Calmette

Une mobilisation de terrain à l'image de l'ampleur du sinistre

UNE VISITE OFFICIELLE TRÈS ATTENDUE

En déplacement en Occitanie dix jours après le très douloureux constat pour l'agriculture de l'Hérault, le Premier Ministre Jean Castex accompagné du Ministre de l'agriculture Julien de Normandie, a écouté le témoignage de François Boineau viticulteur et observé lui-même dans sa parcelle à Montagnac à quel point le gel a détruit les bourgeons et les première pousses de la parcelle dans sa totalité. Jean Castex, lors de son échange ensuite avec les organisations professionnelles agricoles, les parlementaires et les élus locaux, a insisté sur sa prise de conscience de situations humaines dramatiques, annonçant ne pas laisser tomber les agriculteurs.

Le Premier Ministre a été à l'écoute des attentes de la profession agricole locale confrontée à cette catastrophe et surtout a déclaré l'entier soutien de l'Etat aux agriculteurs par le déblocage d'une enveloppe nationale exceptionnelle d'un milliard d'euros. Cette enveloppe doit permettre de faire face à la nécessité d'urgence avec des réponses immédiates, mais il faut aussi tirer les conclusions pour engager la prévention et la transformation de notre agriculture face aux effets du changement climatique.



Jérôme Despey, Emmanuel Macron et Romain Deloustal

Le Président de la République en visite à Montpellier le 19 avril, a rencontré le Président de la Chambre d'agriculture Jérôme Despey et le jeune agriculteur Romain Deloustal. Marqué par la détresse des agriculteurs et le cas des jeunes, il a affirmé la solidarité nationale et sa volonté de travailler, au-delà des mesures d'urgences à la résilience des exploitations.

Dix jours non-stop sur les parcelles pour un même constat



Au terme de nombreuses visites d'est en ouest de l'Hérault, Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture, Jacques Witkowski, Préfet de l'Hérault, Kléber Mesquida, Président du Département, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, les parlementaires et toute la profession agricole font le même constat. De Marsillargues à Sérignan, du Pic Saint Loup à Pinet, des parcelles ont été soufflées par la gelée noire au cours de la nuit du 7 au 8 avril. Sur toutes les parcelles parcourues, le bilan est effroyable : entre 50 et 100% de perte.

Les feux préventifs mis en place par certains agriculteurs ayant reçu une alerte agripredict@ par SMS n'y auront rien changé, les températures sont trop basses, entre -1° et -8° sur tout le département.

QUELQUES RÉACTIONS D'ÉLUS ÉVOQUENT LE RESENTI GÉNÉRAL SUITE À CETTE CATASTROPHE :

-Sophie Noguès, Présidente de la FDSEA Hérault : *« les agriculteurs sont abattus, désespérés ».*

-Camille Banton, Présidente des Jeunes agriculteurs Hérault : *« les installations de jeunes agriculteurs deviennent instables avec des trésoreries très fragilisées. Ça questionne sur l'avenir de l'agriculture dans l'Hérault ».*

-Boris Calmette, Président de la Coopération agricole d'Occitanie : *« une perte de 500 millions d'euros de chiffre d'affaire estimée en viticulture sur le Bassin Languedoc-Roussillon et un risque de perdre définitivement des parts de marché ».*

-François-Régis Boussagol, Président des Vignerons indépendants de l'Hérault : *« le poids des charges fixes ne sera pas soutenable chez les vignerons, il faut un soutien exceptionnel pour passer le cap ».*

SUR LE TERRAIN

- À Cournonsec à la cave des Vignerons Montagnac-La domitienne et à Sérignan, à la cave des vignerons de Sérignan, Kléber Mesquida, Président du Département à la cave coopérative après une visite de

la parcelle du coopérateur Francis Torregrossa touché à 100% sur 11 ha., a informé de sa demande au Ministre *« d'un plan de sauvetage pour l'agriculture en référence à l'ampleur du plan de relance mis en œuvre pour la crise sanitaire et le vote le 10 mai, d'un soutien conséquent en réponse à cette situation exceptionnelle ».*

-À Mudaison, sur une parcelle de pommiers de Sophie Villiet, Carole Delga, Présidente de La Région, a avisé d'un premier soutien voté le matin même de 5 millions d'euros pour l'agriculture d'Occitanie.

Mais les agriculteurs sont inquiets, très inquiets ! Car c'est un épisode sans précédent qui implique des pertes considérables et des conséquences économiques insoupçonnées au cœur même des exploitations. Si les répercussions sont prévisibles à court terme par des charges fixes qui continuent de courir alors qu'il n'y a plus rien à faire pour sauver la récolte, les conséquences financières seront ressenties sur plusieurs années. Jérôme Despey énonce un risque majeur : *« Oui c'est un gel historique, malheureusement ! J'en appelle à la responsabilisation des metteurs en marché. Nous devons y travailler pour un horizon 2022 car le risque est grand ».*

Le temps de l'urgence : soutenir, recenser, se coordonner



Cellule de crise du 9 avril

UN AGRICULTEUR SUR DEUX A RÉPONDU À L'ENQUÊTE D'IMPACT.

48 heures après l'événement, une enquête de recensement déclaratif est envoyée par mail à 5 300 agriculteurs et remonte plus de 3 000 agriculteurs, soit plus d'un agriculteur sur deux impactés, à la date du 29 avril 2021. On recense ainsi 41 574 ha sinistrés pour 62 152 ha déclarés en production. Toutes les cultures sont concernées sans exception. La viticulture représente 36 835 ha des surfaces sinistrées, soit 91% des surfaces déclarées. Le ratio surfaces en production et surfaces sinistrées, révèle que l'arboriculture est à 73% sinistrés et la vigne à 71%.

D'UN POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE ET AU REGARD DES PERTES DE RÉCOLTES ESTIMÉES :

Les secteurs Est du département de la plaine au Pic Saint Loup et le Cœur d'Hérault enregistrent des pertes de 80% à 100% soit quasiment 1/3 des surfaces du département, un deuxième tiers comptabilise ses pertes entre 40% et 80%.

Concernant le déclenchement de la demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour l'arboriculture, filière durement gelée et non assurable sur la perte de récolte, trois missions d'enquête ont été diligentées par la DDTM en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la profession agricole, dès le 16 avril.

Mais eu égard à l'ampleur de ce sinistre gel, d'ici les récoltes des différentes productions, c'est une dizaine de missions d'enquête dans le cadre des calamités agricoles qu'il conviendra de mener.

SYNTHÈSE DÉPARTEMENTALE AU 29 /04/2021

Productions végétales	Nb d'exploitants sinistrés	Surfaces exploitées (ha)	Surfaces sinistrées	% surface sinistrées
Total	3 008	62 152	41 574	67%
Fourrages	18	717	184	26%
Grandes cultures	48	5430	2602	48%
Horticulture/ Pépinière	12	73	41	57%
Maraîchage plein champ	42	218	37	17%
Maraîchage sous serre	16	15	2	11%
Verger / Olivier	183	1329	967	73%
Vigne	2879	51841	36835	71%
Productions animales	25 éleveurs	-	-	

Ce bilan n'est qu'une photographie des exploitations s'étant recensées à un instant T. Le nombre d'exploitants par type de production ne correspond pas au total d'exploitants car une même personne peut déclarer plusieurs productions.

LA CELLULE DE CRISE IMMÉDIATEMENT ACTIVÉE

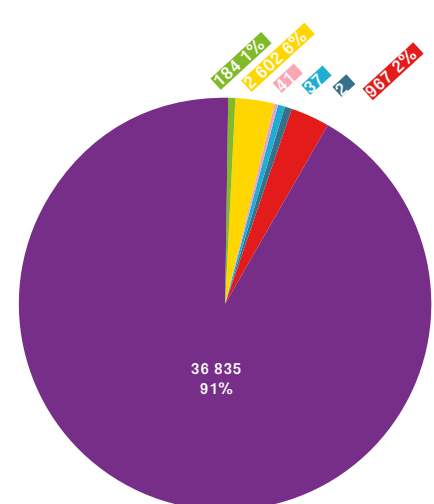
La mobilisation a été générale autour de La cellule de crise, lancée par la Chambre d'agriculture, dès le 9 avril. Le Préfet, les parlementaires, La Région Occitanie, le Département de l'Hérault et les organisations professionnelles agricoles à vocation générale du Conseil de l'Agriculture Française Hérault (CAF) et viticoles se sont réunis pour faire un point de la situation, coordonner les différents acteurs et leurs interventions pour informer au mieux les agriculteurs, et organiser la centralisation du recensement départemental. Pour les exploitants les plus en difficulté, la cellule de crise les réoriente vers le réseau « Agir ensemble ».

CONTACT CELLULE DE CRISE

au 04 67 20 88 17
celluledecrise@herault.chambagri.fr

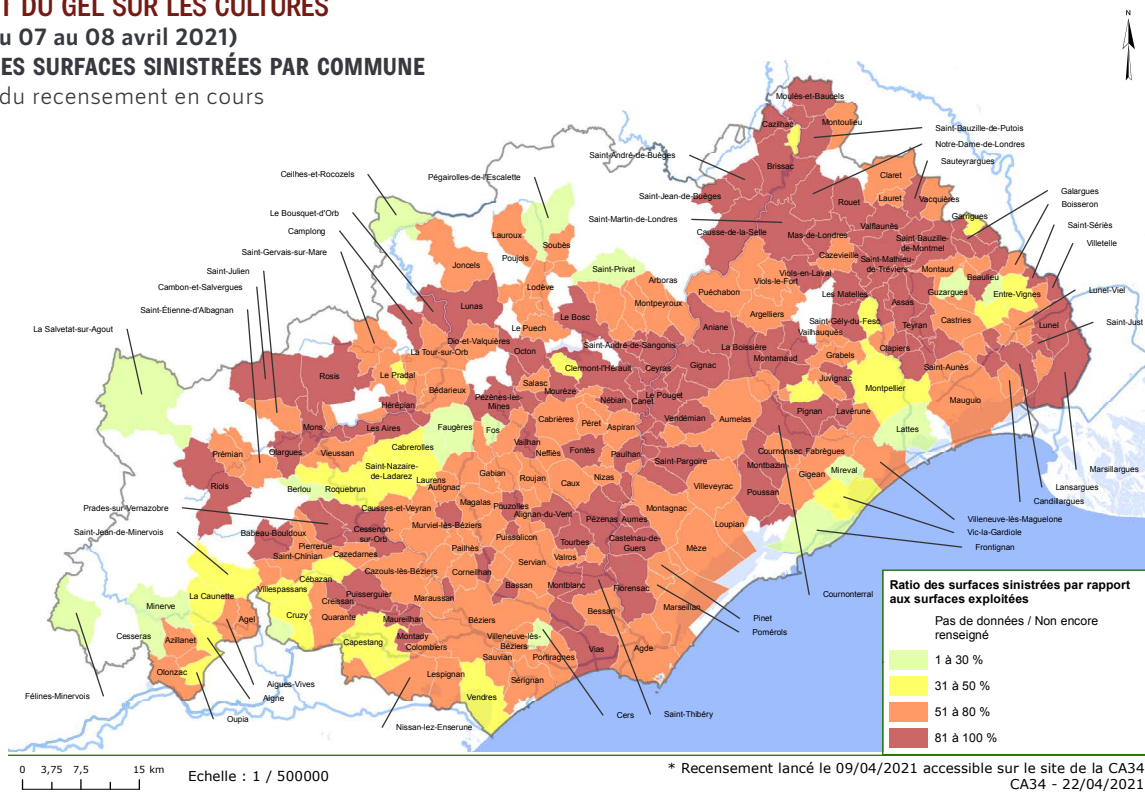
QUESTIONNAIRE DE RECENSEMENT EN LIGNE :
<https://herault.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/intemperies-declarez-vos-degats-en-ligne/>

RÉPARTITION DES SURFACES SINISTRÉES PAR PRODUCTIONS



- Fourrages
- Grandes cultures
- Horticulture/Pépinière
- Maraîchage plein champ
- Maraîchage sous serre
- Verger/Olivier
- Vigne

IMPACT DU GEL SUR LES CULTURES
(nuit du 07 au 08 avril 2021)
PART DES SURFACES SINISTRÉES PAR COMMUNE
issues du recensement en cours



**« AGIR ENSEMBLE »
UN SOUTIEN NÉCESSAIRE POUR
LES AGRICULTEURS FRAGILISÉS
PAR LES CRISES**

Dans ce sinistre de début avril, sans précédent, les visites de terrains ont fait écho d'agriculteurs sous le choc, exprimant avec beaucoup d'émotion leur vécu et leur difficulté pour se projeter dans l'avenir. Le Réseau « Agir ensemble » répond à ce coup dur en redéployant ses

accompagnements. Ce réseau rassemble les expertises de différents partenaires pour garantir à l'agriculteur une action efficace.*

L'agriculteur en difficulté (financière, économique ou technique, familiale, psychologique ou de santé) peut gratuitement prendre contact avec un agent formé à l'écoute, en composant le 0 800 104 042. Une écoute qui permet d'évaluer sa demande et de proposer une rencontre avec un spécialiste (un intervenant social, un comptable, un conseiller agricole, ...).

Le programme de soutien « Agir ensemble », mis en place en 2009, a accompagné près de 800 personnes dans l'Hérault. Ce dispositif est co-financé par le Département et la MSA.

*Réseau : Adaseah, Chambre d'agriculture, MSA, CER France-Midi-Méditerranée, COMIDER, FDSEAH (service juridique).

Agir ensemble

N° Vert 0 800 104 042

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Réunion de travail le 17 avril à la cave de Montagnac avec le 1er Ministre et le Ministre de l'agriculture

Un plan « gel » national pour soutenir l'agriculture française

En une semaine, après avoir mesuré l'étendue de la catastrophe, le gouvernement a annoncé 3 niveaux de mesures très attendues :

1 LES MESURES D'URGENCE

2 LES MESURES EXCEPTIONNELLES

3 LES MESURES POUR PRÉPARER L'AVENIR

“1 MILLIARD D'EUROS DE SOUTIEN ANNONCÉ”

1 LES MESURES D'URGENCE

Une aide sociale d'urgence : Une enveloppe d'urgence à disposition du préfet jusqu'en juin, pour intervenir dans les cas les plus difficiles, notamment en cas d'impasse de trésorerie. Les conditions de mobilisation de ces enveloppes et le ciblage des exploitants à accompagner sont définis par le préfet en lien avec la MSA et la Chambre d'agriculture en relation avec le réseau Agir ensemble.

Une année blanche pour les cotisations sociales : les seuils, propositionnels à la perte de production, et conditions d'éligibilité restent à définir, avec dans un 1er temps un report de charge en attente de l'adoption de la loi de finances.

Le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti TATFNB : l'objectif est la mise en place de cette mesure afin que les appels de taxes de l'automne prennent en compte ce dégrèvement.

Le recours au chômage partiel, d'application immédiate, et l'accès au prêt de garantie de l'Etat (PGE).

2 LES MESURES EXCEPTIONNELLES

Les calamités agricoles :

C'est une première dans la gestion des risques, le dispositif est étendu à toutes les productions dont celles couvertes par le régime assurantiel (viticulture et grandes cultures) avec :

- ▶ Le déplaçonnement de l'enveloppe jusqu'à 40% des pertes avec une bonification pour les exploitants assurés.
- ▶ Un travail sur les critères et la simplification de la gestion : réduction du délai de traitement, avec un objectif de versement des aides en arboriculture avant juillet 2021.

La création d'un fonds de solidarité spécifique avec une aide forfaitaire basée sur la perte de chiffre d'affaires. Les seuils et conditions d'éligibilité restent à définir.

3 LES MESURES POUR PRÉPARER L'AVENIR

Pour répondre au besoin de soutien technique auprès des exploitations pour développer des solutions de prévention, l'Etat a décidé :

- ▶ Le doublement de l'enveloppe de 100 M€ à 200 M€ du plan de relance affectée à la gestion des risques afin de favoriser l'investissement des exploitations dans des matériels et équipements de protection permettant de faire face aux aléas climatiques ;
- ▶ Le déploiement de crédits supplémentaires pour la recherche et l'innovation afin de développer des solutions innovantes ;
- ▶ L'accompagnement des agriculteurs à mieux prévenir les risques, par la mise en place d'un diagnostic de gestion des risques des exploitations.

Pour travailler à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, l'Etat s'engage dans :

- ▶ L'organisation d'un Varenne de l'eau, la politique de gestion de l'eau faisant partie des éléments indispensables de prévention des risques climatiques.
- ▶ La construction d'un dispositif unique qui s'appuie sur la solidarité nationale avec garantie de l'Etat accessible à tout le monde pour répondre au coup dur d'aléas climatiques. Il repense les mesures de calamités agricoles et le système assurantiel en vigueur qui ne sont plus adaptés aux aléas récurrents que notre agriculture subit ces dernières années. Le Ministre de l'agriculture doit porter une proposition au Premier Ministre dans les semaines prochaines, qui sera fondée sur la mise en place d'un pool de réassurance, la mise en œuvre du règlement européen Omnibus et la proposition du rapport (1) du Député Décrozailles sur cette question.



Dégât de gel sur vigne

(1) Rapport du Député Frédéric Decrozaille sur la gestion des risques en agriculture publié le 22 avril 2021

“DOUBLEMENT DE L'ENVELOPPE DE 100 M€ À 200 M€ DU PLAN DE RELANCE GESTION DES RISQUES”



Le 1er Ministre avec la profession agricole – Cave de Montagnac

Le Département et les collectivités territoriales solidaires de l'agriculture

Au cœur de ce moment critique qui touche toute l'agriculture de notre département et de notre région, la réaction de proximité des élus des collectivités, Région, Département, intercommunalités et communes a été immédiate et unanime. L'agriculture étant au centre de l'économie et de l'aménagement de leurs territoires, les élus locaux ont immédiatement manifesté leur solidarité par l'organisation de visites de terrain spontanées et ont annoncé un soutien sans précédent à l'économie agricole départementale dont certaines récoltes risquent fort d'être divisées par 2 ou par 3, voire totalement.

Le Département et la Chambre d'agriculture en lien avec l'Association des maires travaillent à ce jour à fédérer les initiatives des collectivités au sein d'un fonds de solidarité départemental géré par la Chambre d'agriculture afin que chaque collectivité qui le souhaite puisse participer à l'effort collectif de sauvetage des exploitations agricoles héraultaises.

“ UN FOND DE SOLIDARITE DEPARTEMENTAL ”



Filets de protection



Et demain, face au changement climatique

L'agriculture héraultaise évolue dans un contexte de dérèglement climatique profond. Les événements climatiques se répètent (gel en 2017 et 2021, coup de chaud en 2019, grêle en 2016, sécheresse...) et mettent en péril les exploitations agricoles. La profession s'accorde sur le fait qu'il est urgent de se protéger de ces aléas.

Le projet agricole départemental (PADH 2030) intègre cette réflexion dans sa prospective et son plan d'action. La Chambre d'agriculture porte, avec ses partenaires, des initiatives de recherche appliquée : cépages adaptés à la sécheresse, gestion du sol, ombrage naturel ou

agrivoltaïsme, cultures et systèmes associés,... qui nécessitent d'être partagées pour valider ou invalider les solutions possibles et les développer dans le cadre de projets collectifs. Enfin la préparation des entreprises agricoles à la gestion et prévention des risques est partie intégrante du projet de l'entreprise.

Le Chambre info n°77 traite dans le Grand Angle l'adaptation au changement climatique. Le n°79 à paraître en début d'automne, abordera l'atténuation au changement climatique.

T.: 04 67 20 88 00 communication@herault.chambagri.fr Chambre d'agriculture de l'Hérault Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex
Chambre Info® est le bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault Directeur de publication : Jérôme Despey Rédacteur en chef : Cécile Arrighy Avec les remerciements à nos services pour leur travail et leur aimable participation. Design : 2021© Agence Com Une Exception Crédits photos :
©Chambres d'agriculture, Ingrid Dupuy, Cécile Arrighy, Cyril Sévely, Le Mouvement. Photo de couverture : @Michèle Trévoux
Par souci de préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

Suivez-nous !

